



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2015-933

04/11/2015

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures : 2 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de chargé(e) de projet nanomatériaux au sein de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Agence de Services et de Paiement (ASP) :

1 poste de chef(fe) du service formation professionnelle et emploi (catégorie A) à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

| | |
|--------------------|---|
| Poste à pourvoir | Chargé de projet nanomatériaux au sein de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques (H/F) |
| Catégorie d'emploi | Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A |
| Type de contrat | Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 27 juin 2017 |
| Localisation | Maisons-Alfort (94) |
| Prise de fonction | Dès que possible |
| Rémunération | <i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i> |

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques (DER)
Unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques (UERAP)

Missions / contexte

La Direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel aux collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle peut également faire appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Au sein de la Direction de l'évaluation des risques, l'UERAP est chargée d'évaluer les risques que peuvent représenter les agents physiques comme les champs électromagnétiques non ionisants (basses fréquences, radiofréquences,

rayonnement optiques, ...), le bruit ou encore certains risques émergents comme les nanomatériaux. Les activités dans le domaine des nanomatériaux concernent à la fois le suivi de l'évolution des connaissances sur la toxicité des nanomatériaux, la mise en œuvre d'évaluations des niveaux de preuve de leurs éventuels effets sanitaires ou encore la gestion de l'outil de déclaration obligatoire. L'équipe est composée de 10 personnes.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le dispositif de déclaration obligatoire des nanomatériaux pour les fabricants, distributeurs et importateurs a pour objet de mieux connaître ces substances, leurs usages et les quantités manipulées sur le territoire national, de disposer d'une traçabilité des filières d'utilisation ainsi que d'une meilleure connaissance du marché et des volumes commercialisés. Depuis 2013, l'UERAP est en charge de la gestion du système de télé-déclaration et de l'exploitation de la base de données destinée à recueillir les éléments issus de la déclaration. Sous l'autorité du chef de l'unité, le « chargé de projet r-nano » est responsable du bon fonctionnement du système et de l'exploitation des données recueillies dans un objectif d'amélioration des connaissances sur ces substances à l'état nanoparticulaire.

La gestion du système et l'exploitation des données recueillies consiste plus particulièrement à assurer les actions suivantes :

1) Gestion du système de déclaration

- Participer à l'administration fonctionnelle de l'outil par la gestion des déclarants, des comptes, des mises à jour et paramétrages ;
- suivre le bon fonctionnement de l'outil et des fonctions associées ;
- proposer des améliorations et participer au suivi du développement de l'outil ;
- suivre le projet en collaboration avec la Direction des systèmes de l'information et en interface avec le prestataire informatique ;
- participer aux réunions de suivi du dispositif avec les ministères de tutelle.

Activités

2) Exploitation et mise à disposition des données

- Exploiter les données déclarées et produire des rapports scientifiques dans le domaine d'intervention de l'unité ;
- Valoriser scientifiquement les travaux en interne (réunions de direction...) et en externe (restitution aux parties prenantes, séminaires, etc.).
- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

Conditions particulières

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

Bac + 5 scientifique souhaité, ayant des connaissances en informatique et structuration de données.
BAC+3 Minimum

Expériences similaires

- première expérience en gestion de projet indispensable ;
- gestion de base de données, exploitation de données
- des connaissances sur les nanomatériaux seraient un plus.

Compétences

- connaissance informatique des outils tels que les bases de données pour la gestion d'un grand volume d'information (BO, Access, Macro Excel, etc.) ;
- autonomie pour la gestion de projet, esprit d'initiative, rigueur et esprit critique ;
- esprit de synthèse et aptitudes rédactionnelles ;
- capacité à travailler en équipe ;
- aptitude à la communication et à la vulgarisation scientifique ;
- maîtrise de l'anglais scientifique et technique (écrit et oral).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 12 novembre 2015

Renseignements sur le poste : M. Olivier MERCKEL, olivier.merckel@anses.fr, 01 56 29 56 33, Mme Aurélie NIAUDET, aurelie.niaudet@anses.fr, 01 56 29 52 07

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-128 à : recrutement@anses.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
ASP Délégation régionale de Champagne-Ardenne
2, rue du Gantelet
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Chef(fe) du Service Formation Professionnelle et Emploi

| | | |
|--|--|---|
| N° du poste : F4601 | | |
| Catégorie : A | | |
| Cotation parcours professionnel : cotation en cours | | Cotation part fonction PFR : 4 |
| Poste vacant | | |
| Présentation de l'environnement professionnel | Rattaché à la Déléguee régionale de Champagne-Ardenne, le(la) titulaire est chargé(e) du pilotage du service Formation professionnelle et emploi. | |
| Objectifs du poste | Le(la) titulaire dirige le service dédié à la gestion des dossiers d'aides de la formation professionnelle et de l'emploi relatifs à des mesures nationales et locales. | |
| Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter | <ul style="list-style-type: none"> - Participe à la définition des objectifs et priorités du service ; - Assure l'organisation opérationnelle du service ; - Encadre les agents du service, procède à leur évaluation et participe à leur formation ; - Pilote, supervise l'activité du service et réalise le suivi des résultats du service ; - Décline et met en œuvre la conduite des projets de service ; - Respecte les engagements contractuels de l'ASP vis-à-vis des donneurs d'ordre ; - Est l'interlocuteur des partenaires, des donneurs d'ordre et directions du siège de l'ASP dans son domaine de compétence. | |
| Champ relationnel du poste | <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires institutionnels (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, Pôle Emploi, missions locales...) ; - Directions du siège de l'ASP. | |
| Compétences liées au poste | Savoir-faire : | Savoirs : |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des techniques managériales ; - Maîtrise des techniques de communication écrite et orale ; - Savoir rendre compte, déléguer et être disponible ; - Capacité à animer et fédérer les équipes autour de la mise en place d'un projet ; - Anticiper les difficultés et alerter la Déléguee régionale. | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement et des techniques des différentes filières liées au service et à l'établissement en général ; - Connaissance des réglementations et des circulaires relatives aux dispositifs d'aides mis en œuvre ; - Maîtrise des différentes chaînes de traitement des dossiers et logiciels spécifiques ; - Connaissance des principes techniques des différents types de dossiers gérés ou de l'activité. |
| Personnes à contacter | <ul style="list-style-type: none"> - Mme Martine Protin, Déléguee régionale Champagne-Ardenne - Tél. : 03.26.64.78.00 - martine.protin@asp-public.fr - Mme Evelyne Delafontaine, DRH/SEEC Conseillère mobilité carrière - Tél : 05.55.12.07.72 - evelyne.delafontaine@asp-public.fr - Thierry Douville, DRH/SEEC Chef du service adjoint – Tél. : 05.55.12.00.72 - thierry.douville@asp-public.fr | |